

Richard Ferrand veut assurer l'égalité des sexes devant la loi



Invité sur Europe 1, le président du groupe La République en Marche (LREM) au Palais Bourbon a annoncé vouloir inscrire l'égalité des sexes dans la Constitution.

C'est un "ajout utile", pour le chef de file des députés LREM. Dans le cadre de la réforme constitutionnelle, Richard Ferrand proposera d'inscrire "l'égalité devant la loi sans distinction de sexe". "Je crois que si l'on veut être fidèle à cette grande cause du quinquennat qu'est l'égalité femmes-hommes, l'idée de dire que l'égalité devant la loi est assurée sans distinction de sexe pourrait être un ajout utile", a-t-il déclaré au micro d'Europe 1, ce mardi 26 juin. Une telle proposition va dans le sens de l'"appel citoyen" lancé par le laboratoire de l'égalité en décembre 2017, qui avait recueilli 3000 soutiens.

Le patron du groupe LREM à l'Assemblée nationale a, par ailleurs, été interrogé sur les raisons de son possible départ à mi-mandat. Il assure que s'il renonce à la présidence du groupe ce n'est ni pour se reposer, ni pour prendre la présidence de l'Assemblée nationale. "Lorsque je me suis présenté au suffrage de mes collègues voici un an, j'ai indiqué qu'à mi-mandat nous devrions remettre en cause toutes les responsabilités attribuées aux uns et aux autres. Pour que le renouvellement soit permanent." Quand on lui demande s'il envisage de se présenter à sa propre succession, Richard Ferrand répond en souriant qu'il se prononcera dans dix-huit mois.